Projet éolien de Saint-Pierre-aux-Oyes (51)

Simulation visuelle - vue depuis le hameau de Vide-Besace - à 1,3 km de l'éolienne la plus proche

LETTRE D'INFORMATION N° 2 Décembre 2023

Depuis 2020, la société JP Energie Environnement (JPee) étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Saint-Pierre, en partenariat avec les élus locaux.

L'analyse des enjeux écologiques, paysagers et acoustiques de la zone d'étude par des bureaux d'études indépendants, permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire, et en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux du site.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : l'implantation, le modèle d'éolienne retenu, les simulations visuelles et les données économiques locales.

Le projet en quelques chiffres

6 éoliennes

22 400 personnes alimentées par an (chauffage compris)

23,4 MW

2027 mise en service prévisionnelle

Historique du projet

Septembre 2020	Délibération du conseil municipal de Saint-Pierre à l'unanimité pour le lancement de l'étude de faisabilité du projet ;
Novembre 2021	Lancement de l'étude d'impact écologique ;
Mars 2022	Lancement des mesures acoustiques au niveau des habitations les plus proches ;
Été 2022	Lancement de l'étude d'impact paysagère ;
Septembre 2022	Distribution de la lettre d'information n°1 ;
Été 2023	Validation de l'implantation en concertation avec les bureaux d'études et les élus ;
Décembre 2023	Délibération du conseil municipal de Saint-Pierre définissant la zone du projet éolien comme zone d'accélération des énergies renouvelables (*loi d'accélération des énergies renouvelables, de mars 2023*).

Les prochaines étapes

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture de la Marne en janvier 2024 ;
- Instruction par la DREAL, recevabilité du dossier et enquête publique ;
- Délivrance de l'autorisation environnementale.

Implantation du parc éolien

Intégration paysagère (simulations visuelles)

éolienne déjà existante
éolienne du projet
éolienne en projet autorisée
éolienne en projet en instruction

Depuis la frange sud-ouest de Fagnières | à 4.7 km de l'éolienne la plus proche

Depuis la RD 933 à Pocancy en direction de Thibie | à 4.5 km de l'éolienne la plus proche

Depuis la frange sud de Saint-Pierre | à 1,3 km de l'éolienne la plus proche

L'étude paysagère a été réalisée par Sillage.

En tout, **50 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et les sorties des villages et des hameaux, depuis les axes routiers et les monuments historiques dans un rayon de 20 à 25 kilomètres autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	6 éoliennes
	Modèle	Nordex N131
	Longueur des pales	65 mètres
	Hauteur en bout de pale	180 mètres
	Puissance unitaire	3,9 MW
	Puissance totale	23,4 MW

Equivalence consommation annuelle par personne (chauffage compris)	22 400 personnes
Tonnes de CO_2 évitées par an (par rapport au mix européen)	24 350 tonnes
Durée de vie	25 ans

Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible sur l'environnement. Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

Mesures		
Faune/ Flore	Évitement	Chantier prévu en dehors des périodes de nidification
	Évitement	Gabarit d'éolienne avec une hauteur d'environ 50 mètres entre le bas de la pale et le sol : impact réduit sur l'avifaune et les chiroptères à basse altitude
	Réduction	Système de détection automatique en temps réel (vidéosurveillance automatisée) des rapaces permettant le ralentissement voire l'arrêt des éoliennes
	Accompagnement	Création d'une zone d'attractivité en faveur des rapaces
	Accompagnement	Protection ponctuelle des nids de busards sur les parcelles agricoles
Paysage	Évitement	Implantation géométrique lisible et intégrée dans le prolongement du contexte éolien existant
	Accompagnement	Mise en place d'une bourse aux arbres à la mise en service du parc éolien pour les habitants de Saint-Pierre, Thibie et Villers-le-Château
Acoustique	Evitement	Implantation des éoliennes située à plus d'un kilomètre de la première habitation
	Réduction	Arrêt ou ralentissement des éoliennes la nuit selon la vitesse et la direction du vent

Les retombées économiques du parc éolien de Saint-Pierre-aux-Oyes

L'implantation de 6 éoliennes de 3,9 MW générera des retombées économiques locales annuelles pour le territoire pendant 44 ans d'exploitation :

- Environ 150 000 € pour la commune de Saint-Pierre ;
- Environ 120 000 € pour la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne ;
- Environ 102 000 € pour le département de la Marne.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite...). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

Des exemples concrets d'utilisation des retombées économiques

- Rénovation énergétique d'un bâtiment communal
- Enfouissement de lignes électriques
- Diminution des impôts locaux, *grâce à la fiscalité des éoliennes*
- Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, *etc.*)
- Restauration du patrimoine communal

Toutes les informations sur le site :
www.saint-pierre-aux-oyes-51.parc-eolien-jpee.fr

énergie environnement

140
salariés

305 000
personnes alimentées
(chauffage compris)

432 MW
parcs en exploitation

BANQUE des TERRITOIRES

JP Energie Environnement (JPee) est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, éthique et engagé. Depuis 2004, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

En 2022, JPee a produit 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 305 000 habitants. Avec ses 140 collaborateurs répartis sur 6 agences, un portefeuille de projets en construction et en développement en forte croissance, JPee poursuit son engagement au service des territoires, et ambitionne pour 2026 une capacité installée d'1 GW de projets solaires et éoliens et de 2 GW pour 2030.

Après un premier partenariat fructueux pour le projet éolien du Moulin d'Emanville (51 MW, mis en service en 2014), JPee ouvre son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 % en juin 2023. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Contact

Agence Paris
1 bis passage Duhesme
75018 Paris

Benjamin DEHERRE
Chef de projet éolien
benjamin.deherre@jpee.fr

Papier 100 % recyclé